

SARL ADN PARIS

Société à responsabilité limitée au capital de 104 992 euros

Siège social : 206 rue du Faubourg Saint-Martin – 75010 PARIS

RCS Annecy Numéro 428 911 275

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Du 1er octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le premier octobre,

Les associés de la société **ADN PARIS SARL** se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- M. SIXDENIER Philippe représentant 1 part sociale ;
- M. LAPOY Régis représentant 1 part sociale ;
- La société ADN FINANCE représentant 6 560 parts sociales

Ensemble représentant la totalité des parts sociales composant le capital social.

L'assemblée est présidée par M. Régis LAPOY.

Le Président constate que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Ordre du jour

1. Constatation de la démission de M. Karl BEALU de ses fonctions de gérant ;
2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Première résolution

Constatation de la démission de M. Karl BEALU

L'assemblée prend acte de la démission de **M. Karl BEALU** de ses fonctions de gérant de la société à compter du **1er octobre 2025**.

L'assemblée lui donne quitus entier et définitif pour l'exécution de son mandat jusqu'à cette date.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Pouvoirs

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales, notamment les formalités auprès du Guichet Unique des entreprises, les formalités de publicité et les dépôts nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Fait à Annecy, le 1er octobre 2025.

Signatures

Le Président de séance

Signature



Associés

Philippe SIXDENIER

Régis LAPOY

ADN FINANCE représentée par

Philippe SIXDENIER



Signature(s)
